

Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode

Règlements communaux « Primes pour la rénovation du logement situé sur le territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode. Embellissement des façades et rénovation » et « Primes pour l'embellissement des devantures commerciales situées sur le territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode »

Demande de liquidation de la prime avant travaux

Je, soussigné(e)

Madame Mademoiselle Monsieur¹

Nom².....

Prénom².....

Adresse².....

Représentant de la Société.....

Dont le siège social est sis.....

sollicite pour le bien sis

une liquidation de la prime avant travaux pour le(s) poste(s) suivant(s) ¹:

- embellissement de façade toiture isolation de la toiture châssis électricité
 chaudière devanture commerciale : démontage d'éléments obsolètes devanture commerciale : embellissement.

Je joins à la présente deux exemplaires des documents suivants :

- la copie de la facture d'acompte des travaux ;
- la copie de la preuve de paiement de la facture d'acompte des travaux ;
- l'engagement à rembourser en tout ou en partie le montant de la prime indûment perçu.

Pour les postes « embellissement de façade », « toiture », « isolation de la toiture », « châssis », « électricité » et « chaudière », je joins également la copie en deux exemplaires des documents suivants :

- la copie du devis des travaux ;
- la copie de la promesse provisoire d'octroi de prime en exécution de l' « Arrêté du Gouvernement du 2 mai 2002 relatif à l'octroi de primes à l'embellissement des façades » et/ou de l'« Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2007 relatif à l'octroi de primes à la rénovation de l'habitat ».

Pour le poste « embellissement de façade », je joins en outre une photo couleur de la façade avant travaux.

Fait à....., le

Signature

¹Entourer la bonne mention

²Compléter en lettres majuscules